

Montreal, May 29 2025

The Honourable Sean Fraser
Minister of Justice
House of Commons
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A6

Subject: Adding coercive control to the Criminal Code of Canada: Request for a new bill

Dear Minister,

This year, Canada was poised to become a global leader in the criminalization of coercive control. At present, only a handful of jurisdictions have taken this step: England and Wales, Scotland, Ireland and a few states in the United States and Australia.

Just before Parliament was prorogued, a major bill on this topic was about to complete its last steps in the consideration process before receiving royal assent, after having been unanimously adopted in the House of Commons. Concretely speaking, this new offence would acknowledge the criminality of all aspects of domestic violence, not just physical violence, harassment or threats—finally acknowledging a series of behaviours that seek to isolate, terrify and control an intimate partner and deprive her of her freedom. It would recognize these behaviours for what they are: grave threats to victims, who are predominantly women and children, and to their right to safety and freedom.

The connection between coercive control and danger is well established: coercive control was a factor in over 90% of femicide cases. For nearly one in three victims, murder or attempted murder was the first act of physical violence they experienced.

Putting Domestic Violence Back on Parliament's Agenda

Bill C-332 offered thousands of victims of domestic violence the hope that they could soon release a long-held breath: something they had endured for years, with no legal means to contest it, would finally be recognized and punished by law. However, political circumstances won out over this long-awaited bill.

Criminalizing coercive control was met with consensus from every federal party, after years of work from various stakeholders to build awareness of the seriousness and danger involved in these behaviours of control, which are often perpetuated for years on end. Bill C-332, introduced by the NDP, benefited from a rigorous review and specific amendments made by the previous Liberal government's Minister of Justice of Canada.

Today, as you begin your mandate as Minister of Justice, we have united our voices as associations for shelter and support services across the country, to ask that you quickly submit a new bill to the new legislature that would make coercive control a criminal offence.

This bill should draw on the many consultations and other efforts that received broad support in the House of Commons. We are available to support this process and discuss measures that should be included in the bill to facilitate its application.

Mr. Fraser, this is an opportunity to present the world with a Canada that takes concrete action for gender equality and sets the benchmark in efforts to stop violence against women.

With our sincere regards,

Signed by the following organizations:

Louise Riendeau, Co-head of Political Affairs, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (Québec)

Tsungai Muvungi Van Landeghem, Provincial Coordinator, Manitoba Association of Women's Shelters (Manitoba)

Amy S. FitzGerald, Executive Director, BC Society of Transition Houses (BCSTH), (British Columbia)

Maïra Martin, Executive Director, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (Ontario)

Crystal Giesbrecht, Director of Research, Provincial Association of Transition Houses and Services of Saskatchewan (PATHS)

Maureen Levangie, Executive Director, Domestic Violence Association of New Brunswick, (NB)

Suzie Levasseur, President of the board of directors, Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (Québec)

Valerie Roy-Lang, Director, Réseau des services pour victimes de violence du Nouveau-Brunswick

Manon Monastesse, Executive Director, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

c. c. : Mr. Mark Carney, Prime Minister of Canada
Mr. Gary Anandasangaree, Minister of Public Safety
Ms. Rechie Valdez, Minister of Women and Gender Equality

Montréal, le 29 mai 2025

Monsieur Sean Fraser
Ministre de la Justice
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A6

Objet : Reconnaissance du contrôle coercitif dans le Code criminel : un nouveau projet de loi réclamé

Monsieur le Ministre,

Cet hiver, le Canada était sur le point de devenir l'un des États pionniers dans la criminalisation du contrôle coercitif. À ce jour, seule une poignée de juridictions dans le monde ont franchi ce pas : l'Angleterre et le Pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande et quelques États américains et australiens.

À la veille de la prorogation du parlement, un projet de loi majeur en ce sens s'apprêtait à franchir les toutes dernières étapes avant la sanction royale, après avoir été adopté unanimement par la Chambre des communes. Concrètement, cette nouvelle infraction allait permettre de reconnaître l'ensemble des dimensions de la violence conjugale, au-delà des coups, du harcèlement ou des menaces. De reconnaître une série de comportements qui visent à isoler, terroriser, contrôler et priver une partenaire intime de sa liberté. De reconnaître les atteintes graves que portent ces comportements au droit à la sécurité et au droit à la liberté des femmes et des enfants qui en sont les principales victimes.

Le lien entre le contrôle coercitif et le danger est désormais bien établi : dans plus de 90% des cas de féminicides, il y avait du contrôle coercitif. Alors que pour près d'une victime sur trois, le meurtre ou la tentative de meurtre était le premier acte de violence physique.

Remettre la violence conjugale à l'agenda du Parlement

Avec le projet C-332, des milliers de victimes de violence conjugale s'apprêtaient à pousser un soupir de soulagement : ce qu'elles endurent depuis des années, sans avoir aucun levier juridique, allait enfin être reconnu, et puni par la loi. Mais les circonstances politiques ont eu raison de ce projet de loi pourtant si attendu.

La criminalisation du contrôle coercitif faisait consensus auprès de tous les partis fédéraux, après des années d'efforts de la part de différents acteurs pour faire reconnaître la gravité et la dangerosité de ces comportements de contrôle qui se perpétuent souvent des années durant. Le projet de loi C-332, initié par le NPD, avait bénéficié d'une analyse rigoureuse et d'amendements pointus de la part du ministère de la Justice du Canada, sous le précédent gouvernement libéral.

Aujourd'hui, alors que vous entamez votre mandat de ministre de la Justice, nous unissons nos voix, en tant qu'associations de maisons d'aide et d'hébergement à travers le pays, pour vous demander de déposer rapidement un nouveau projet de loi dans la nouvelle législature afin de créer une infraction criminelle de contrôle coercitif.

Ce projet de loi devrait s'appuyer sur les nombreux travaux et consultations déjà réalisés, qui rencontraient l'appui général à la Chambre des communes. Nous nous tenons prêtes à contribuer au processus et à discuter avec vous des mesures à inclure dans le projet de loi pour en favoriser l'application.

Monsieur Fraser, voilà une occasion de mettre de l'avant un Canada qui agit concrètement en faveur de l'égalité des genres et de s'afficher comme chef de file en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Organisations signataires:

Louise Riendeau, coresponsable des dossiers politiques, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (Québec)

Tsungai Muvungi Van Landeghem, Coordonnatrice provinciale, Manitoba Association of Women's Shelters (Manitoba)

Amy S. FitzGerald, Directrice générale, BC Society of Transition Houses (BCSTH), (British Columbia)

Maïra Martin, Directrice générale, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (Ontario)

Crystal Giesbrecht, Directrice de la recherche, Provincial Association of Transition Houses and Services of Saskatchewan (PATHS)

Maureen Levangie, Directrice générale, Domestic Violence Association of New Brunswick, (NB)

Suzie Levasseur, Présidente du conseil d'administration, Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (Québec)

Valerie Roy-Lang, directrice, Réseau des services pour victimes de violence du Nouveau-Brunswick

Manon Monastesse, directrice générale, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

c. c. : Mr. Mark Carney, Premier ministre du Canada
Mr. Gary Anandasangaree, Ministre de la Sécurité publique
Ms. Rechie Valdez, Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres